

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENQUÊTES ET DES POURSUITES PÉNALES

DOMAINE DE LA CONSTRUCTION - AMENDES / CONDAMNATIONS

EXERCICE FINANCIER	AMENDES (RQ + TPS) (M\$) Note 1	NOMBRE DE CONTRIBUABLES OU MANDATAIRES CONDAMNÉS	EMPRISONNEMENT	
			Nombre de mois	Nombre de contribuables
2002-2003	1,4	6		
2003-2004	1,0	25		
2004-2005	0,4	9		
2005-2006	0,3	7		
2006-2007	0,4	5		
2007-2008	1,1	16		
2008-2009	2,1	16		
2009-2010	4,5	29	12	1
2010-2011	0,4	9	-	-
2011-2012	1,2	18	47 *	2*
2012-2013	1,0	12	-	-
2013-2014	1,5	10	-	-

Note 1 : Ces amendes font suite à des condamnations obtenues à la suite du dépôt de constats d'infraction en application de la Loi sur l'administration fiscale (anciennement la *Loi sur le ministère du Revenu*) ou de sommations en application de la partie IX de la Loi sur la taxe d'accise.

* Information reçue en janvier 2012: Un contrevenant a été condamné en juin 2011 à purger 41 mois d'emprisonnement pour non paiement d'amendes. Le contrevenant avait plaidé coupable en avril 2005 et un délai de 36 mois lui avait été accordé pour payer.